

Immeuble rue d'Estrées / rue de Toulouse  
35400 SAINT MALO

**TRAVAUX DE RAVALEMENT, ENTRETIEN  
CHARPENTE ET TOITURE, AMENAGEMENT  
DE PLACARDS DE MEUBLES DE CUISINES  
ET DE SALLES DE BAINS  
COMPLEMENTAIRES, ESPACES EXTERIEURS**

## GENERALITES

### **OBJET DE LA NOTICE DESCRIPTIVE**

La présente notice descriptive concerne les travaux de ravalement des façades existantes et conservées, d'entretien des charpentes et toitures existantes et conservées, d'aménagement des placards dans les appartements, d'aménagement de meubles de cuisines et de salles de bains complémentaires dans les appartements, d'aménagement des espaces extérieurs d'un ensemble immobilier situé rue d'estrées / rue de Toulouse à Saint-Malo.

La présente notice a pour objet de présenter les caractéristiques principales des travaux visés ci-dessus. Le dimensionnement définitif des ouvrages ainsi que leurs modalités de réalisation restent susceptibles d'évolution selon les différentes études techniques à réaliser, avis du Contrôleur Technique ou prescriptions du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine compétent (S.D.A.P.).

### **NOTE GENERALE**

Les travaux visés ci-dessus de l'immeuble seront réalisés selon :

- ⇒ Les lois, règlements et normes en vigueur.
- ⇒ Les prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment.
- ⇒ Les exigences urbanistiques et patrimoniales et particulièrement celles émanant des Architectes des Bâtiments de France.

La conformité des travaux sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Les références, marques et techniques citées dans le présent descriptif sont données à titre indicatif afin de fixer l'objectif de qualité à obtenir. Sauf mention particulière, il pourra être proposé des dispositions différentes sur proposition du maître d'œuvre, sous condition expresse que celles-ci respectent le niveau de qualité défini dans le présent document.

# SOMMAIRE

1. Ravalement murs des façades et pignons .....	p 4
2. Mur mitoyen.....	p 4
3. Reprise charpente .....	p 4
4. Reprise couverture .....	p 4
5. Meubles de cuisine complémentaires .....	p 4
6. Meubles de salle de bain complémentaires .....	p 5
7. Aménagements des Placards .....	p 5
8. Aménagement des jardins.....	p 5

## 1. Ravalement murs des façades et pignons

Les murs de façade existants seront conservés. Après reprise de certaines ouvertures existantes et des zones dégradées :

- ⇒ Nettoyage des façades en pierre, y compris les éléments architecturaux, entourages de baies et chainages, y compris toutes moulurations ;
- ⇒ Mise en œuvre d'un bardage bois peint sur les façades en cœur d'ilot ;

## 2. Mur mitoyen

Le mur à l'Est sur cours sera réhaussé d'un pare-vue suivant possibilité technique et réglementation en vigueur.

## 3. Reprise charpente

- ⇒ Révision de tous les éléments de charpente nécessaires aux ouvrages de couverture (chevrons, pannes, poutres ...) avec, si nécessaire, dépose et remplacement des éléments dégradés ;
- ⇒ Traitement préventif des bois ;
- ⇒ Réfection de la charpente du bâtiment B sur cour.

## 4. Reprise couverture

- ⇒ Révision de toutes les couvertures, nettoyage et contrôle, remplacement des tuiles défectueuses et repose, y compris toutes sujétions, tuiles spéciales, crochets de service ... ;
- ⇒ Révision de tous les accessoires (faitages, rives, arêtières, chatières, gouttières, descentes d'eaux pluviales...) avec, si nécessaire, dépose et remplacement de tous les éléments cassés ou détériorés ;
- ⇒ Réfection de la couverture en ardoises du bâtiment B sur cour

## 5. Meubles de cuisine complémentaires

Aménagement de meubles de cuisine complémentaires suivant plans, comprenant :

- ⇒ Caissons bas en mélaminé hydrofuge de 18 mm avec étagères en mélaminé avec si nécessaire, finition avec fileur, implantation selon plans ;
- ⇒ Caissons hauts en mélaminé hydrofuge de 18 mm avec étagères en mélaminé avec si nécessaire, finition avec fileur, implantation selon plans ;
- ⇒ Amortisseurs de choc sur les ouvrants ;
- ⇒ Portes en stratifié ;
- ⇒ Poignées en aluminium ;
- ⇒ Plinthes en aluminium ou assorties aux meubles de cuisine ;
- ⇒ Plan de travail en stratifié hydrofuge postformé ;
- ⇒ Table de cuisson vitrocéramique 4 foyers avec foyers à commandes sensibles ;
- ⇒ Hotte escamotable avec filtre
- ⇒ Traitement de la crédence en faïence sur une hauteur de 3 carreaux de chez PORCELANOSA gamme DIAMANT

## **6. Meuble salle de bain complémentaire**

Aménagement de meubles de salles de bains complémentaires dans la gamme « Résidences » de chez PORCELANOSA, suivant plan, comprenant :

- ⇒ Un meuble suspendu support de vasque avec un ou deux tiroirs coulissants suivant modèle
- ⇒ Un miroir clair avec éclairage

Faïence de chez PORCELANOSA gamme DIAMANT prévue entre le meuble vasque et le miroir et retours éventuels.

## **7. Aménagement des placards**

Aménagement de placards de rangements, dressings, celliers et ballons d'eau chaude sanitaire :

- ⇒ Portes de placards en panneaux coulissants ou ouvrants à la française ;
- ⇒ Aménagements intérieurs des placards de rangement (et dressings) en mélaminé (penderies et étagères).

## **8. Aménagement des jardins**

- ⇒ Engazonnement des jardins privatifs et du jardin commun ;
- ⇒ Installation d'un robinet de puisage, réservé à l'entretien des espaces verts ;
- ⇒ Aménagement des terrasses privatives en lames de bois, classe 4 ;
- ⇒ Mise en œuvre de clôture et séparatifs grillagés en treillis soudé (hauteur 1.10m) et d'un portillon métallique pour chaque jardin privatif ;
- ⇒ Aménagement des chemins de promenade ;
- ⇒ Projecteurs ou bornes d'éclairage fonctionnant sur détecteur de présence.